



ÉDITION DE L'OUEST DES AVIS AUX NAVIGATEURS

Publiés mensuellement par la

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

AVIS

500 à 581

SOMMAIRE

	Page
Partie I Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 5
Partie II Corrections aux cartes	6 à 10
Partie III Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	Néant
Partie IV Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	Néant
Partie V Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	11 à 15

Direction générale des Services à la
navigation maritime
Aides Maritimes

PAPIER RECYCLÉ

Internet: <http://www.notmar.com>

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St.John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-6285

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Laurentienne

GC\SO\COR
Avis écrits
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Vancouver
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf'il y a indication contraire.

Renseignement d'origine canadienne - Une étoile (*) vis-à-vis le numéro de l'avis indique que le renseignement contenu dans cet avis est d'origine canadienne.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	=	1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	=	1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	=	3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) après le numéro de l'avis. Les cartes marines et les publications ne sont pas corrigées à la main pour ce qui est des Avis aux navigateurs temporaires (T) et préliminaires (P). La liste des cartes touchées par des Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires est publiée dans la partie I tous les trois mois. Il faut se référer à la dernière liste publiée et aux éditions mensuelles des Avis aux navigateurs publiés par la suite.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page x de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

SERVICE OPÉRATIONNEL INITIAL (SOI) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service opérationnel initial (SOI) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SOI signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Bien que le service soit SOI, les usagers peuvent connaître des interruptions de service sans préavis. En outre, la GCC donne avis que les diffusions SOI DGPS ne doivent jamais être utilisées lorsque qu'une panne subite du système ou inexactitude pourrait constituer un danger pour la sécurité. Suite à une période de vérification d'une durée d'un an, le service DGPS sera déclaré comme étant un service entièrement opérationnel.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence DGPS de l'étape 1					
Nom de la station	Numéros d'identité des stations de référence	Identité de la station DGPS	Pos. géogr. Latitude Longitude	Fréquence [khz]	Bits/sec.
Alert Bay C.-B.	300,301	909	50 35 N 126 55 W	309	200
Amphitrite Pt C.-B.	302,303	908	48 55 N 125 33 W	315	200
Richmond C.-B.	304,305	907	49 11 N 123 07 W	320	200
Sandspit C.-B.	306,307	906	53 14 N 131 49 W	300	200
Cardinal ON	308,309	919	44 47 N 75 25 W	306	200
Wiaraton ON	310,311	918	44 45 N 81 07 W	286	200
St. Jean Richelieu QUÉ	312,313	929	45 19 N 73 19 W	296	200

Tableau des stations de référence DGPS de l'étape 1					
Nom de la station	Numéros d'identité des stations de référence	Identité de la station DGPS	Pos. géogr. Latitude Longitude	Fréquence [khz]	Bits/sec.
Lauzon QUÉ	316,317	927	46 49 N 71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup QUÉ	318,319	926	47 46 N 69 36 W	300	200
Moisie QUÉ	320,321	925	50 12 N 66 07 W	313	200
Partridge Island N.-B.	326,327	939	45 14 N 66 03 W	295	200
Pt. Escuminac N.-B.	332,333	936	47 04 N 64 48 W	319	200
Western Head N.-É.	334,335	935	43 59 N 64 39 W	312	200
Fox Island N.-É.	336,337	934	45 20 N 61 05 W	307	200
Cape Race T.-N.	338,339	940	46 46 N 53 11 W	315	200
Cape Ray T.-N.	340,341	942	47 38 N 59 14 W	290	200
Cape Norman T.-N.	342,343	944	51 30 N 55 49 W	310	200

ALERTE AUX UTILISATEURS DU DGPS

À l'heure actuelle, 17 stations DGPS sont en état de service opérationnel initial (SOI) au Canada. La station DGPS de Rigolet, au Labrador, sera installée le 30 novembre 1998. Le rendement sera soumis, à un programme de validation rigoureux tout au long de 1998. Les stations seront ensuite déclarées en état de service entièrement opérationnel (SEO). Nous rappelons aux navigateurs d'utiliser le service DGPS avec prudence tant que son état SEO n'aura pas été annoncé officiellement.

La Garde côtière canadienne a reçu dernièrement des rapports concernant des récepteurs DGPS qui semblent ignorer l'alarme de diffusion qui devrait signaler l'interruption immédiate d'une correction satellite particulière. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas adéquatement le signal de correction "de ne pas utiliser" et le traite par erreur comme étant une correction. Il peut en découler des erreurs de position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est au mode DGPS. Nous conseillons aux utilisateurs DGPS de communiquer immédiatement avec le fabricant de leur équipement afin d'établir si leur récepteur doit être modernisé.

À l'exception de ce problème, aucune difficulté importante n'a été rencontrée à ce jour depuis la mise en oeuvre du DGPS. Nous ne prévoyons pas en rencontrer plus à l'avenir.

Rapport de divergence pour le DGPS

La Garde côtière met actuellement en oeuvre les systèmes de positionnement global différentiel au Canada. À l'heure actuelle, 17 stations DGPS sont en état de service opérationnel initial (SOI) au Canada. La station DGPS de Rigolet, au Labrador, sera installée le 30 novembre 1998.

Après une période de validation de service, le réseau DGPS sera déclaré comme assurant un service entièrement opérationnel (SEO). On prévoit que cette annonce sera faite en mars 1999. Le service entièrement opérationnel DGPS prévoit respecter les normes des niveaux de service annoncées et toutes les garanties de service seront assurées par le SEO.

Tout au long de la période de validation de service, la Garde côtière effectuera de nombreux essais du service différentiel. Pour venir en aide à la Garde côtière dans le cadre de ces essais de validation, les navigateurs sont priés de remplir le rapport d'anomalie ci-joint. Veuillez noter toutes les divergences de service DGPS que vous découvrez et faites parvenir le formulaire complété à l'adresse suivante : Directeur des Aides maritimes, Pêches et Océans Canada, 200 rue Kent, No de poste 5130, Ottawa (Ontario), K1A 0E6.

CHANGEMENT DE DATE DU GPS EN AOÛT 1999

Le système de positionnement global (GPS) comptabilise le temps en utilisant un chiffre pour chaque semaine de service et totalise les secondes à l'intérieur de chaque semaine numérique. Il comptabilise les semaines à partir de minuit (0000) la nuit du 5 janvier 1980 ou le matin du 6 janvier 1980 (UTC), et il incrémente son compte de 1 par semaine depuis lors. La semaine aussi bien que les secondes sont diffusées dans le cadre du message GPS fourni par les satellites, et elles sont utilisées par les récepteurs dans leurs calculs. Le champ de ce message indiquant le numéro de semaine du GPS est limité à 1024, ce qui signifie que, à la fin de la semaine 1023, le champ du numéro de la semaine passe de 1023 à 0. Cela se produira à minuit dans la nuit du 21-22 août 1999. Le 22 août 1999, bon nombre de récepteurs GPS indiqueront le 6 janvier 1980, à moins d'avoir été réparés.

Il reviendra à l'utilisateur de tenir compte de ce changement, car les satellites ne feront que diffuser le nouveau numéro de semaine. L'incidence sur votre appareil GPS dépendra de la marque et du modèle de récepteur que vous possédez. Il est possible que certains récepteurs affichent simplement de l'information de date inexacte, mais que d'autres calculent aussi de l'information de navigation incorrecte ou cessent de donner de l'information de position. S'il n'a pas été tenu compte du changement de date au moment de la conception et de la fabrication de votre récepteur GPS, des problèmes pourraient se poser. Certains appareils exigeront une mise à niveau du logiciel. Les navigateurs sont invités à s'informer auprès de leur fournisseur afin de connaître le comportement de leur récepteur lors du changement de date du GPS.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User information / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____
Vessel position at the beginning of the anomaly /
Position du navire au début de l'anomalie : _____
Vessel position at the end of the anomaly /
Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____
Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçus par le récepteur: _____
DGPS site using / Station DGPS utilisée : Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____
DOP Geometry / Géométrie DOP : _____
User receiver operates correctly with other DGPS sites? /
Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui _____ No / Non _____
Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: _____
Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS
Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.
Sea State / État de la mer : _____
Bearing and range to electrical storm /
Direction et distance de l'orage : _____
Time of the storm / Heure de l'orage: _____ U

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS : Make / Fabricant: _____ Model: _____
 DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS : Make / Fabricant : _____ Model: _____
 Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui: _____ No / Non : _____
 DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____
 If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:
 ECDIS / SVCEI : Make / Fabricant: _____ Model: _____
 Radar image interfaced / Image radar intégrée ? : Yes / Oui: _____ No / Non: _____
 Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____
 Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : 613-998-8428 attention AWAD.
- 2) Mail / Par la poste: Directeur des Aides maritimes
 200 rue Kent, 5ième étage
 No de poste 5130
 Ottawa, Ontario
 K1A 0E6

Canada

Legend / Légende

Position : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
 La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.

KTS : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.

N.M. : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.

Freq. kHz : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .

SS : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.

SNR : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .

DOP (dilution of precision) : Measure of the geometrical « strength » of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la « force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10

SVCEI / ECDIS : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Electroniques et d'Information .

AVIS IMPORTANT À TOUS LES USAGERS

Programme de modernisation des aides à la navigation maritime de la Garde côtière canadienne

- La Garde côtière canadienne met sur pied un programme de modernisation des aides à la navigation maritime qui doit tirer avantage de la nouvelle technologie. Il en découlera un service plus équitable, sécuritaire, rentable et respectueux de l'environnement partout au Canada. Pour atteindre ces objectifs, on utilisera les bouées nécessitant peu d'entretien et l'énergie solaire; on éliminera l'utilisation des génératrices diesel et on établira des normes nationales pour la conception et la prestation.
- En consultation avec les usagers locaux, les aides à la navigation qui sont superflues, qui sont supérieures aux normes nationales ou qui ne devraient pas être financées par le secteur public, seront réduites, privatisées ou retirées du service.
- Les plans régionaux ainsi que des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs détaillés seront émis et diffusés à l'avance de la façon habituelle pour informer les navigateurs de tous les changements apportés aux aides à la navigation. Nous incitons tous les usagers à participer aux consultations locales et à suivre de près ces Avis. Il appartiendra à chaque usager de s'adapter aux changements et de prendre les mesures nécessaires.

1. Aides à la navigation superflues

De nombreuses aides à la navigation conventionnelles ont été mises en service pour les navigateurs commerciaux dont les navires sont désormais dotés d'un radar. Par conséquent, ces navigateurs n'ont plus besoin d'autant de feux d'atterrissage côtiers, de grosses bouées lumineuses et de signaux de brume et ils sont d'accord pour que ces aides soient enlevées.

Toutefois, avant que les aides à la navigation maritime devenues superflues pour les navigateurs commerciaux ne soient retirées du service, les besoins locaux des plaisanciers sont évalués, le cas échéant, par la Garde côtière qui est également en voie de revoir la conception des anciens feux commerciaux pour qu'ils répondent aux besoins des plaisanciers tout en respectant les politiques nationales en matière de prestation et les normes de conception.

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas fournir des signaux de brume aux embarcations de plaisance en raison des coûts astronomiques nécessaires pour assurer un tel service dans tout le Canada, ces cornets de brume sont cédés gratuitement aux administrations locales qui en font la demande et aux endroits où c'est possible de le faire.

La conversion des phares à l'alimentation par panneaux solaires permet de réaliser des économies considérables et présente de gros avantages pour l'environnement en permettant d'enlever les réservoirs de carburant et les génératrices diesel. Bien que cette mesure élimine le besoin d'utiliser de nombreuses structures, la Garde côtière doit protéger tous les phares à valeur patrimoniale en continuant de les exploiter ou en les cédant à des administrations provinciales, municipales ou autres pour fin d'utilisation locale.

2. Normes relatives aux aides à la navigation

En consultation avec les utilisateurs locaux, tous les systèmes d'aides à la navigation du Canada font actuellement l'objet d'un examen et pour ce faire, les normes nationales de conception de systèmes doivent être utilisées. Lorsque les systèmes d'aides à la navigation maritime ne rencontrent pas ces normes, ils doivent être améliorés et lorsqu'ils dépassent ces normes, ils doivent être réduits.

Les modifications apportées dans certains chenaux entraîneront une diminution ou une augmentation du nombre des bouées ainsi que la conversion de quelques bouées lumineuses en bouées son lumineuses qui seront dotées de matériau rétro réfléchissant.

3. Aides privées à la navigation

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas la prestation de systèmes d'aides à la navigation dans les eaux insuffisamment cartographiées, ou bien où le volume de trafic ne justifie pas le coût du système, certains systèmes ont été mis sur pied par le passé. Ces aides à la navigation doivent être cédées gratuitement aux administrations locales et la Garde côtière doit demeurer l'organisme responsable en matière de conception et de réglementation en vertu du *Règlement sur les bouées privées*.

NOUVEAUX PROJETS

La Garde côtière canadienne adopte également un nouveau système de corrections différentielles pour améliorer le système de positionnement à couverture mondiale par satellite (GPS) qui comprend 18 stations émettrices qui seront entièrement opérationnelles en 1998.

Ce système différentiel de positionnement à couverture mondiale permettra d'améliorer la précision et l'intégrité du GPS et permettra aussi aux navigateurs dont les navires sont dotés de récepteurs appropriés de faire le point avec précision dans la plupart des principales voies navigables du sud du Canada, y compris dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

L'utilisation du DGPS, conjointement avec les systèmes de visualisation de cartes électroniques et d'information (SVCEI), permettra d'améliorer grandement la précision de la navigation. On s'attend à ce que l'utilisation sans cesse croissante de cette nouvelle technologie favorise la sécurité maritime et permette ainsi d'assurer une meilleure protection de l'environnement dans les eaux canadiennes. On croit également que la mise en oeuvre du DGPS permettra d'apporter d'autres mises au point aux aides conventionnelles.

On encourage tous les navigateurs et amateurs à doter leurs navires de récepteurs GPS qui peuvent recevoir les signaux différentiels, en particulier lorsqu'ils risquent souvent d'évoluer par visibilité réduite.

La Garde côtière est d'avis que la disponibilité du GPS, notamment lorsqu'il est complété par le service différentiel, rendra désuet le Loran C. Des consultations sont en cours pour évaluer les répercussions que pourrait entraîner l'interruption du service Loran C au Canada.

RÉGION DE L'ARCTIQUE ET DU CENTRE

Les consultations relatives à la modernisation des aides maritimes se poursuivent dans la Région du Centre et de l'Arctique de la Garde côtière canadienne. Les marins sont invités instamment à continuer de lire et de surveiller les «Avis à la navigation» et les «Avis aux navigateurs» pour connaître les toutes dernières nouvelles au sujet des modifications aux aides à la navigation. Vous pouvez consulter également le site Web - www.ccg-gcc.gc.ca/cen-arc/main.htm- de la Région du Centre et de l'Arctique pour plus d'information.

Les marins et les représentants des groupes d'utilisateurs qui désirent obtenir des éclaircissements, poser des questions ou formuler des observations ou des recommandations au sujet de n'importe quel avis relatif aux aides à la navigation peuvent communiquer avec le :

Surintendant du Programme des aides maritimes
Région du Centre et de l'Arctique
201 Front Street North, suite 703
Sarnia (Ontario) N7T 8B1
N^{os} de téléphone :
(519) 383-1859
(519) 383-1861
N^o de télécopieur :
(519) 383-1989

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Directeur général des Services à la navigation maritime,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa, Ontario,
K1A 0E6.

Téléphone - (613) 990-3037

Facsimilé - (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST

(Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre)

ÉDITION DE L'OUEST

(Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE

NOM.....

ADRESSE.....**APP.**.....

VILLE **CODE POSTAL**

PROVINCE.....**PAYS**

NOUVELLE ADRESSE

NOM.....

ADRESSE.....**APP.**

VILLE.....**CODE POSTAL**.....

PROVINCE.....**PAYS**.....

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette.....

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire.

NATIONALE

CANADA - Modifications aux Exigences réglementaires relatives aux zones de services du trafic maritime – TP8771.....	578	5
- Modifications aux Exigences réglementaires relatives aux zones de services du trafic maritime – TP8771.....	580	5
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes marines.....	519	1
- Liste des cartes non-corrigées à la main.....	522	4
- Liste des cartes corrigées à la main pour lesquelles des listes de corrections sont disponibles.....	521	3
- Cartes électroniques de navigation matricielles.....	579	2

ARCTIQUE

MANITOBA - LAC WINNIPEG - RED RIVER - Entretien du dragage.....	577(P)	5
--	--------	---

PACIFIQUE

COLOMBIE-BRITANNIQUE - BASSIN DE LA REINE-CHARLOTTE - Bouée.....	538	9,10
- DEAN CHANNEL - NASCALL BAY - Profondeur.....	559	8
- DENNY ISLAND - GUNBOAT PASSAGE - Câbles sous-marins...	558	9
- DÉTROIT DE GEORGIE - MERRY ISLAND, ENTRANCE ISLAND, CHROME ISLAND, BALLENAS ISLAND, SISTERS ISLAND - Signaux de brume.....	516	6,7
- DÉTROIT DE LA REINE-CHARLOTTE - HADDINGTON PASSAGE - HADDINGTON REEFS - Signal de brume.....	523	8
- PINE ISLAND, SCARLETT POINT, NAHWITTI POINT - Signaux de brume.....	525	8,9
- DÉTROIT JUAN DE FUCA - TRIAL ISLANDS - Signaux de.....	536	6
	537	9
- FITZ HUGH SOUND - PIERCE BAY - Cale sèche.....		
- HECATE STRAIT, PARTIE SUD - Bouée.....	507	10
- ÎLES DE LA REINE-CHARLOTTE - POWRIVCO BAY - Profondeur.	557	10
- KNIGHT INLET – VILLAGE ISLAND - Roche qui assèche.....	574	7,8
- NANAIMO HARBOUR - NEWCASTLE ISLAND PASSAGE - Note d'avertissement.....	556(P)	7
COLOMBIE-BRITANNIQUE - PORT DE VANCOUVER - POINT ATKINSON - Signaux de brume	505	6

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis	Page
LC 3000	507	10	3598	525	8,9			
LC 3001	525	8,9	LC 3605	525	8,9			
LC 3002	507 525 538	10 8,9 9,10	3662	519	1			
3311	505 516	6 6,7	3663	519	1			
3313	516 536	6,7 6	3664	519	1			
3424	536	6	3665	519	1			
3443	516	6,7	3675	519	1			
3457	556(P)	7	3676	519	1			
3458	516	6,7	3720	558	9			
LC 3461	536	6	3726	507	10			
LC 3462	536	6	3729	559	8			
LC 3463	505 516	6 6	3730	559	8			
3481	505	6	LC 3744	507 525 538	10 8,9 9,10			
3493	505	6	3785	558	9			
LC 3512	505 519	6 1	3807	557	10			
LC 3513	516	6,7	LC 3853	557	10			
3515	574	7,8	LC 3902	507	10			
3526	505	6	3934	537	9			
3527	516	6,7						
3535	516	6,7						
3545	574	7,8						
3546	523 574	8 7,8						
3549	525	8,9						
3550	525	8,9						

***519 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes marines.**

CARTE	TITRE & MATIERES	ECHELLE	PUBLIEE	CAT #	PRIX
1. Nouvelles cartes.					
<u>BRITISH COLUMBIA/COLOMBIE-BRITANNIQUE</u>					
3675	NOOTKA SOUND	1:40 000	20 nov./98	2	\$20.00
	Limite(s):				
	49°30'36"N	126°16'00"W			
	49°46'48"N	126°16'00"W			
	49°46'48"N	126°52'30"W			
	49°30'36"N	126°52'30"W			
3676	ESPERANZA INLET	1:40 000	20 nov./98	2	20.00
	Limite(s):				
	49°43'18"N	126°35'00"W			
	49°59'30"N	126°35'00"W			
	49°59'30"N	127°11'30"W			
	49°43'18"N	127°11'30"W			
	et cartouche: (1) Tahsis	1:12 000			
	Limite(s):				
	49°53'50"N	126°38'42"W			
	49°55'33"N	126°38'42"W			
	49°55'33"N	126°40'12"W			
	49°53'50"N	126°40'12"W			

2. Nouvelle édition.

<u>BRITISH COLUMBIA/COLOMBIE-BRITANNIQUE</u>					
L/C 3512	Strait of Georgia – Central Portion/Partie Centrale	1:80 000	25 déc./98	2	20.00

3. Cartes retirées en permanence.

Lors de la publication de la carte

3662	Nootka Sound to\à Esperanza Inlet	3675, 3676
3663	Esperanza Inlet	3675, 3676
3664	Nootka Sound	3675, 3676
3665	Plans – Nootka Sound	3675, 3676

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-066)

***579 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes électroniques de navigation matricielles.**

Nota: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de Nautical Data International Inc.
 B.P. 127, Station C
 St. John's, Terre-Neuve
 A1C 5H5
 Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
 Télécopieur: 709-576-0636

- (2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse us mentionnée .

CARTE	TITRE & MATIÈRES	PUBLIÉE	PRIX
1. Nouvelle cartes.			
	Rainy Lake/Lac à La Pluie		
6106R/M	Northwest Bay to/à Ash Bay	21 juin/91	Voir Nota (2)
6107R/M	Hostess Island to Devils Cascade	10 juin/83	Voir Nota (2)
	Lake of the Woods/Lac des Bois		
6201R/M	Lake of the Woods	22 nov./91	Voir Nota (2)
6206R/M	Seven Sisters Falls to/à Slave Falls	06 oct./95	Voir Nota (2)
6209R/M	Brereton Lake	04 sept./70	Voir Nota (2)
	Rainy Lake/Lac à La Pluie		
6247R/M	Wightman Point to/à Whiskey Jack Portage	19 fév./93	Voir Nota (2)
6285R/M	Eaglenest Lake to/à Whitedog Dam	03 juin/88	Voir Nota (2)

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-065)

***521 CARTES DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Liste des cartes corrigées à la main pour lesquelles des listes de corrections sont disponibles.**

Référence: Avis 501/98.

La présente est une liste de cartes, lesquelles, après la date de leur publication, sont corrigées à la main d'après les renseignements publiés dans les Avis aux navigateurs et pour lesquelles des listes de corrections sont disponibles.

Carte	Édition	Carte	Édition	Carte	Édition	Carte	Édition
1310	1998	2053	1985	2218	1984	2291	1981
1338	1984	2054	1985	2221	1984	2292	1989
1339	1983	L/C 2058	1989	2222	1984	2293	1975
1409	1997	2059	1998	2223	1984	2294	1989
1410	1987	L/C 2060	1985	2225	1991	2297	1975
1411	1984	2061	Annulé	2226	1991	2298	1975
1412	1984	L/C 2064	1989	L/C 2228	1990	2299 (2252)	1983
1413	1987	2067	1985	2235	1987	L/C 2300	1998
1414	1984	2069	1983	2239	1985	L/C 2301	1991
1434	1996	2070	1983	L/C 2243	1985	L/C 2302	1985
1435	1995	L/C 2077	1995	L/C 2244	1987	2303	1971

1436	1993	2085	1990	L/C 2245	1986	2304	1973
1437	1993	L/C 2100	1987	2250	1986	2305	1971
1438	1995	L/C 2110	1998	2251	1986	2306	1975
1439	1991	L/C 2120	1998	2257	1984	2307	1972
L/C 2000	1998	L/C 2121	1987	2258	1989	2308	1973
2006	1987	L/C 2122	1991	2259	1974	L/C 2309	1988
2007	1982	L/C 2123	1993	2268	1989	2310	1972
2017	1990	2165	1991	2273	1975	2311	1972
2018	1990	2181	1989	2274	1990	2312	1987
2042	1994	L/C 2200	1987	2282	1988	2313	1971
2043	1973	L/C 2201	1998	L/C 2284	1989	2314	1986
2049	1985	2213	1995	2286	1983	2315	1988
2050	1985	2215	1994	2289	1987	2318	1982

Des exemplaires des Avis aux navigateurs qui ont été publiés depuis l'édition indiquée sont disponibles pour les cartes susmentionnées. On peut se les procurer en écrivant à Information nautiques, Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et Océans, Ottawa, Ontario, K1A 0E6. Veuillez indiquer la date de la dernière édition de la carte.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-044)

***522 CARTES DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Liste des cartes non-corrigées à la main.**

Référence: Avis 502/98.

La présente est une liste à jour des cartes, lesquelles, après la date de leur publication ne sont pas corrigées à la main.

Une liste des corrections est disponible sur demande pour chacune de ces cartes.

1350	2028	3056	6038	6217	6281	6408	6431
1351	2029	3057	6050	6218	6285	6409	6432
1361	2044	3058	6100	6240	6286	6410	6433
1400	2048	3061	6101	6241	6287	6411	6434
1509	2055	3062	6105	6242	6301	6412	6435
1510	2086	3080	6106	6243	6302	6413	6436
1512	2140	3311	6107	6247	6310	6414	6437
1513	2202	3312	6108	6248	6311	6415	6438
1514	2203	3313	6109	6249	6321	6416	6439
1515	2204	3488	6110	6251	6322	6417	6440
1550	2205	3489	6111	6258	6341	6418	6441
1551	2206	4141	6112	6259	6354	6419	6445
1552	2212	4142	6201	6260	6355	6420	6451
1553	2214	4145	6205	6263	6356	6421	6452
1554	2260	6021	6206	6264	6357	6422	6453
1555	2261	6022	6207	6267	6358	6423	6454
2011	2266	6023	6209	6268	6359	6424	6455
2021	2267	6026	6211	6269	6360	6425	6505
2022	2400	6028	6212	6270	6368	6426	6506
2023	3050	6030	6213	6271	6369	6427	6730
2024	3052	6035	6214	6272	6370	6428	C-4
2025	3053	6036	6215	6273	6371	6429	
2026	3055	6037	6216	6274	6390	6430	

Les Avis aux navigateurs pour la correction de celles-ci seront quand même publiés et il incombera aux navigateurs de corriger leurs propres cartes.

Des nouveaux tirages de ces cartes sont publiés périodiquement de façon qu'elles soient à jour d'après les renseignements les plus récents.

On peut se procurer des exemplaires des Avis aux navigateurs pour les cartes non-corrigées à la main en écrivant à Information nautique, Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et des Océans, Ottawa, Ontario, K1A 0E6. Veuillez indiquer la date de la dernière édition.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-045)

***578 CANADA – Modifications aux Exigences réglementaires relatives aux zones de services du trafic maritime – TP8771.**

Entrée en vigueur le 1er avril, 1999

1. Tableau 1

Item 17: colonne 1: Rayer "Vancouver Traffic" et remplacer par "Victoria Traffic"

Item 18: colonne 1: Rayer "Vancouver Traffic" et remplacer par "Victoria Traffic"

(AMA8035-10-1)

(GCC-H99-042)

***580 CANADA - Modifications aux Exigences réglementaires relatives aux zones de services du trafic maritime – TP8771.**

Entrée en vigueur le 1er janvier 1999.

1. Tableau 2

Item 7: Colonne 4: Rayer et remplacer par "47°03'21".1 N 54°20'17".9 W"

Item 15: Rayer

(AMA8035-10-1)

(GCC-H99-043)

***577(P) MANITOBA - LAC WINNIPEG - RED RIVER - Entretien du dragage.**

La Garde côtière Canadienne terminera l'entretien du dragage sur Red River et le lac Winnipeg à la fin de la saison 1999. Vous êtes priées de présenter vos réponses ou questions à Paul Herage, Garde côtière Canadienne, Téléphone (519)383-1874, Facs: (519)383-1994.

(AMA8035-10-15)

(GCC-C99-001)

***505 COLOMBIE-BRITANNIQUE - PORT DE VANCOUVER - POINT ATKINSON - Signaux de brume.**

Cartes (Dernière correction) - 3493(NAD 83)(1-3)(1730/98) - 3481(NAD 27)(4)(316/99) – 3526 (NAD 83)(5)(1528/98) - LC 3463(NAD 83)(5)(336/99) - LC 3512(NAD 27)(4)(316/99) – 3311(Feuille 1, Port Moody to/à Howe Sound)(NAD 83)(2,3,6,7)

1. Rayer	Fog Sig (3) 60s	49°18'03".2 N 123°07'01".2 W (env.)
2.	Fog Sig	49 17 54.4 N 123 06 38.4 W (env.)
3.	Fog Sig	49 18 45.2 N 123 07 39.6 W (env.)
4.	Fog Sig (3) 60s	49 19 50 N 123 15 48 W (env.)
5.	Fog Sig (3) 60s	49 19 49 N 123 15 53 W (env.)
6.	Fog Sig	49 19 49 N 123 15 53 W (env.)
7.	Fog Sig	49 18 03 N 123 07 01 W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3463R/M, 3481R/M, 3493R/M, 3512R/M, 3526R/M, 70004(3526), 70072(3481), 70073(3493), 70142(3512) et 70145(3463). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-21)

(GCC-P99-001-004)(MPO-P99-003)

***536 COLOMBIE-BRITANNIQUE - DÉTROIT JUAN DE FUCA - TRIAL ISLANDS - Signal de brume.**

Cartes (Dernière correction) - 3424(NAD 83)(1)(573/97) - LC 3461(NAD 27)(2)(2162/98) – LC 3462(NAD 83)(1)(Nouvelle éd., oct./98) - 3313(Feuille 4)(NAD 83)(1)

1. Rayer	Fog Sig (2) 60s	48°23'42".3 N 123°18'18".6 W (env.)
2.	Fog Sig (2) 60s	48 23 43 N 123 18 14 W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3424R/M, 3461R/M, 3462R/M, 70141(3461), 70150(3462) et 70214(3424). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-21)

(GCC-P99-019, MPO-P99-012)

***516 COLOMBIE-BRITANNIQUE - DÉTROIT DE GEORGIE - MERRY ISLAND, ENTRANCE ISLAND, CHROME ISLAND, BALLENAS ISLAND, SISTERS ISLAND - Signaux de brume.**

Cartes (Dernière correction) - 3535(Plan, Welcome Passage)(NAD 27)(1)(289/93) - 3311(Feuille 3) (Partie E-G)(Howe Sound to/à Pender Harbour)(NAD 83)(2) – LC 3513(NAD 27)(3,6)(1313/98) - 3458(NAD 83)(4)(2118/98) - 3443(NAD 83)(4)(336/99) – LC 3463(NAD 83)(4)(505/99) – 3313(Feuille 20)(NAD 83)(4) - 3527(NAD 27)(5)(1313/98)

1. Rayer	Fog Sig (3) 60 s	49°28'03".5 N 123°54'39" W (env.)
2.	Fog Sig	49 28 04 N 123 54 44 W (env.)
3. Rayer	Fog Sig (3) 60 s	49°29'12" N 124°26'00" W (env.)
4.	Fog Sig (2) 60 s	49 12 33.1 N 123 48 29.3 W (env.)
5.	Fog Sig (2) 60 s	49 28 20 N 123 40 57.7 W (env.)
6.	Fog Sig (2) 60 s	49 28 20.5 N 123 40 57 W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3443R/M, 3458R/M, 3463R/M, 3513R/M, 3527R/M, 3535R/M, 70016(3513), 70070(3443), 70089(3458), 70145(3463) et 70218(3527). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-21)

(GCC-P99-010-012,015,016, MPO-P98-009)

***556(P) COLOMBIE-BRITANNIQUE - NANAIMO HARBOUR - NEWCASTLE ISLAND PASSAGE**
- Note d'avertissement.

Carte (Qui sera touchée) - 3457(NAD 83)(1)

1. Porter	un nota Caution Mariners are advised that numerous float changes have occurred in Newcastle Island Passage.	49°11'00" N 123°57'00" W (env.)
-----------	---	---------------------------------

NOTA: (1) Ces changements seront incorporés dans une nouvelle carte présentement en production.
 (2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3457R/M et 70085(3457). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-P99-017)

***574 COLOMBIE-BRITANNIQUE - KNIGHT INLET - VILLAGE ISLAND - Roche qui assèche.**

Cartes (Dernière correction) - 3545(NAD 83)(1,2)(709/98) - 3546(NAD 83)(1,2)(523/99) - 3515(NAD 83)(3,4)(504/94)

1. Rayer	la roche qui couvre et découvre avec une sonde découvriante de 2 mètres 1 décimètre	50°37'55" N 126°33'52" W
2. Porter	une roche qui couvre et découvre avec une sonde découvriante de 2 mètres 1 décimètre	50 37 56.4 N 126 33 45.3 W

- | | | |
|-----------|----------------------------------|----------------------------|
| 3. Rayer | la roche qui couvre et découvre | 50 37 55 N 126 33 52 W |
| 4. Porter | une roche qui couvre et découvre | 50 37 56.4 N 126 33 45.3 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3515R/M, 3545R/M, 3546R/M, 70024(3545), 70025(3546) et 70257(3515). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-P99-018)

***523 COLOMBIE-BRITANNIQUE - DÉTROIT DE LA REINE-CHARLOTTE - HADDINGTON PASSAGE – HADDINGTON REEFS - Signal de brume.**

Carte (Dernière correction) - 3546(NAD 83)(1)(302/98)

- | | | |
|----------|---------|-------------------------------------|
| 1. Rayer | Fog Sig | 50°36'27".5 N 127°00'37".5 W (env.) |
|----------|---------|-------------------------------------|

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3546R/M et 70025(3546). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-21)

(GCC-P99-018, MPO-P99-011)

***559 COLOMBIE-BRITANNIQUE - DEAN CHANNEL - NA SCALL BAY - Profondeur.**

Cartes (Dernière correction) - 3729(NAD 83)(1)(Nouvelle éd., mars/98) - 3730(NAD 27)(2)(456/91)

- | | | |
|-----------|--|----------------------------|
| 1. Porter | une roche qui couvre et découvre avec une sonde découvriante de 2 pieds et la légende Rep (1999) | 52°29'46".8 N 127°16'00" W |
| 2. | une roche qui couvre et découvre avec une sonde découvriante de 2 pieds et la légende Rep (1999) | 52 29 47.3 N 127 15 51.7 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3729R/M et 3730R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-P99-015)

***525 COLOMBIE-BRITANNIQUE - DÉTROIT DE LA REINE CHARLOTTE - PINE ISLAND, SCARLETT POINT, NAHWITTI POINT - Signaux de brume.**

Cartes (Dernière correction) - 3549(NAD 83)(1,4,5)(329/97) - 3550(NAD 83)(1)(329/97) - 3598(NAD 27)(2,6)(329/97) - LC 3605(NAD 83)(1,5)(Nouvelle éd., mars/98) - LC 3744(NAD 27)(3,7)(507/99) – LC 3001(NAD 27)(3,7)(331/99) - LC 3002(NAD 27)(3,7)(507/99)

- | | | |
|----------|-----------------|-----------------------------------|
| 1. Rayer | Fog Sig (2) 60s | 50°58'32" N 127°43'40".5 W (env.) |
|----------|-----------------|-----------------------------------|

2.	Fog Sig (2) 60s	50 58 33 N 127 43 36 W (env.)
3.	Fog Sig	50 58 33 N 127 43 36 W (env.)
4.	Fog Sig 30s	50 51 37.7 N 127 36 44.5 W (env.)
5.	Fog Sig 30s	50 54 17.6 N 127 59 07.3 W (env.)
6. Rayer	Fog Sig 30s	50°54'18".2 N 127°59'01" W (env.)
7.	Fog Sig	50 54 18 N 127 59 01 W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3001R/M, 3002R/M, 3549R/M, 3550R/M, 3598R/M, 3605R/M, 3744R/M, 70034(3549), 70036(3550), 70084(3744) et 70165(3605). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-21)

(GCC-P99-013,014,017, MPO-P99-010)

***537 COLOMBIE-BRITANNIQUE - FITZ HUGH SOUND - PIERCE BAY - Cale sèche.**

Carte (Dernière correction) - 3934(NAD 83)(1)(274/97)

1. Porter	une roche qui couvre et découvre avec une sonde découvriante de 1 mètre 5 décimètres et la légende Rep (1998)	51°31'47" N 127°45'40" W
-----------	---	--------------------------

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3934R/M et 70131(3934). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-P99-013)

***558 COLOMBIE-BRITANNIQUE - DENNY ISLAND - GUNBOAT PASSAGE - Câbles sous-marins.**

Cartes (Dernière correction) - 3720(Plan, Gunboat Passage)(NAD 27)(1-4)(507/98) - 3785(NAD 27)(1,4)(946/98)

1. Porter	un câble sous-marin	de	52°09'38".6 N 127°56'43".5 W
		à	52 09 44.2 N 127 56 40.6 W
2.	un indicateur de câble		52 09 38.3 N 127 56 43.7 W
3.	un indicateur de câble		52 09 44.5 N 127 56 40.4 W
4. Rayer	le câble sous-marin	de	52 09 37.1 N 127 56 35 W
		à	52 09 43.9 N 127 56 35 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3720R/M, 3785R/M, 70059(3785) et 70120(3720). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-P99-016)

***538 COLOMBIE-BRITANNIQUE – BASSIN DE LA REINE-CHARLOTTE - Bouée.**

Cartes (Dernière correction) - LC 3744(NAD 27)(1)(525/99) - LC 3002(NAD 27)(1)(525/99)

1. Déplacer la bouée SADO lumineuse 46204 de 51°22'30" N 128°44'42" W
à 51 23 00 N 128 44 17.4 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3002R/M, 3744R/M et 70084(3744). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-16)

(GCC-P99-008, MPO-P99-008)

***507 COLOMBIE-BRITANNIQUE - HECATE STRAIT, PARTIE SUD - Bouée.**

Cartes (Dernière correction) - 3726(NAD 27)(1)(509/96) - LC 3902(NAD 27)(1)(2117/98) - LC 3744 (NAD 27)(1)(609/97) - LC 3002(NAD 27)(1)(617/97) - LC 3000(NAD 27)(1)(617/97)

1. Déplacer la bouée SADO lumineuse 46185 de 52°25'12" N 129°48'00" W
à 52 24 24 N 129 47 00 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3000R/M, 3002R/M, 3726R/M, 3744R/M, 3902R/M, 70064(3902) et 70084(3744). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-16)

(CCG-P99-009)(MPO-P99-007)

***557 COLOMBIE-BRITANNIQUE - ÎLES DE LA REINE-CHARLOTTE - POWRIVCO BAY - Profondeur.**

Cartes (Dernière correction) - 3807(NAD 27)(1)(2117/98) - LC 3853(NAD 27)(1)(2117/98)

1. Remplacer 3 brasses 4 pieds par une roche qui 52°42'22".2 N 131°33'15".5 W
couvre et découvre et la légende
Rep (1999)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3807R/M, 3853R/M et 70077(3853). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-P99-014)

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

PACIFIQUE

212 G5328	Trial Islands	Côté SW. de l'île la plus au Sud. 48 23 42.5 123 18 18.5	FI G 5s 28.3	15	Tour cylindrique blanche. 10.2	Lum. pér 5 s À longueur d'année.	Carte:3424 536/99
386 G5426	Point Atkinson	Pointe Nord de l'entrée de Burrard Inlet. 49 19 50 123 15 48	FI(2) W 5s 32.9	20	Tour hexagonale blanche, avec 6 contreforts. 12.6	Lum. 0.25 s; obs. 0.75 s; lum. 0.25 s; obs. 3.75 s Feu de secours. À longueur d'année.	Carte:3481 505/99
395	Calamity Point	49 18 45.5 123 07 35	FI W 4s 5.8	8	Tour cylindrique blanche, bande verte à la partie supérieure sur un dauphin à 16 pieux.	À longueur d'année.	Carte:3493 505/99
402 G5447	Brockton Point Sector	Extrémité de la pointe, à l'intérieur de First Narrows. 49 18 04 123 06 57	Q WR 1s 12.2	11	Tour carrée blanche, bande rouge, marquée "Speed Limit 5 KTS. Coal Harbour". 9.2	Rouge de 289° à 313° couvrant Burnaby Shoal. À longueur d'année.	Carte:3493 505/99
403 G5448	Burnaby Shoal	Sur le haut-fond. 49 17 55 123 06 34	Q R 1s 9.4	6	Tour cylindrique blanche, bande rouge à la partie supérieure.	Réfecteur radar. À longueur d'année.	Carte:3493 505/99
435 G5488	Entrance Island	Sur l'île, approche Nord de Nanaimo. 49 12 33.7 123 48 24.6	F W 18.6 FI W 5s	15	Tour cylindrique blanche. 10.7	Lum. 0.14 s; obs. 4.86 s Feu superposé produisant un éclat à haute intensité à chaque 5 s Feu de secours. À longueur d'année.	Carte:3458 516/99

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu			Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	-------------------------	--	--	---	-------------------------	---	--

PACIFIQUE (suite)

449 G5510	Merry Island	Extrémité SE. de l'île, entrée SE. de Welcome Passage. 49 28 03.5 123 54 40	F	W	18.3	16	Tour carrée blanche. 8.2	Lum. 0.4 s; obs. 14.6 s Feu superposé produisant un éclat à haute intensité à chaque 15s. Feu de secours. À longueur d'année.	
Carte:3535 516/99									
490 G5508	Ballenas Islands	Pointe Nord de l'île Ballenas Nord. 49 21 02 124 09 32	F	W	21.3	17	Tour blanche. 8.2	Lum. 0.5 s; obs. 9.5 s Feu superposé produisant un éclat à haute intensité à chaque 10s. Visible de 040° à 307° par l'E., le S. et l'W. Feu de secours. À longueur d'année.	
Carte:3512 516/99									
493 G5529	Sisters Islets	Sur le rocher le plus gros et le plus à l'Est. 49 29 13 124 26 00	FI(2)	W	15s	21.3	21	Tour cylindrique blanche. Feu de secours. À longueur d'année.	
Carte:3513 516/99									
495 G5532	Chrome (Yellow) Island - alignement	49 28 21 124 41 02	F	Y	14.0	Mât blanc, marque de jour rouge, bande verticale blanche.	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.	
496 G5532.1		097°45' 93.3m du feu antérieur.	FI	Y	5s	22.0	Tour cylindrique blanche. 7.6	Lum. 0.22 s; obs. 4.78 s Feu superposé produisant un éclat blanc (0.22 s) à haute intensité à chaque 5 s Le feu jaune est visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année.	
Carte:3527 516/99									
550.2 G5624	Haddington Reefs Pier	50 36 27.5 127 00 37.5	FI	R	2s	9.1	8	Tour cylindrique blanche, bande rouge à la partie supérieure.	Lum. 0.06 s; obs. 1.94 s À longueur d'année.
Carte:3546 523/99									

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

PACIFIQUE (suite)

570 G5648	Scarlett Point	Sur la pointe, entrée de Christie Passage. 50 51 38 127 36 40	FI W 5s 25.4	18	Tour cylindrique blanche. 8.4	Lum. 0.22 s; obs. 4.78 s À longueur d'année. Fonctionne de nuit seulement.	Carte:3549 525/99
574 G5642	Nahwitti Point	Côté SW. de l'île Hope. 50 54 18.5 127 59 01.7	FI W 2s 15.3	13	Tour cylindrique blanche. 6.7	Réfecteur radar. À longueur d'année.	Carte:3549 525/99
576 G5649	Pine Island	Pointe SW. de l'île. 50 58 33 127 43 35.1	F W 26.1 FI R 10s	19	Tour à claire-voie carrée blanche. 9.7	Feu superposé produisant un éclat rouge (0.15s) à haute intensité à chaque 10s. À longueur d'année. Feu de secours.	Carte:3549 525/99
582.5	Sea Otter West - Bouée lumineuse SADO 46204	51 23 00 128 44 17.4	F(5) Y 20s	Jaune, marquée "46204". À longueur d'année.	Carte:3744 538/99
621.5	Hecate Strait - Bouée lumineuse SADO 46185	52 24 24 129 47 00	F(5) Y 20s	Jaune, marquée "46185". À longueur d'année.	Carte:3726 507/99

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____
_____ Navire (ou adresse) _____
_____ Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie
et l'adresse du siège social: _____
_____ Emplacement général: _____
Objet: _____
Position approx : _____ de latitude _____ de longitude _____
Carte utilisée pour le pointage: _____ (corrigée
d'après l'Avis aux navigateurs n° _____ de 19_____)
Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____
Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)
Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

* Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Aides maritimes,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements
concernant des aides à la navigation
ou le Livre des feux, des bouées
et des signaux de brume.

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de la découverte de
danger (ou apparence de danger)
à la navigation, ou lorsque des
corrections aux Instructions
Nautiques semblent nécessaires.